

**Développement durable,
Environnement,
Protection animale,
Sous-alimentation,
Pollution...**



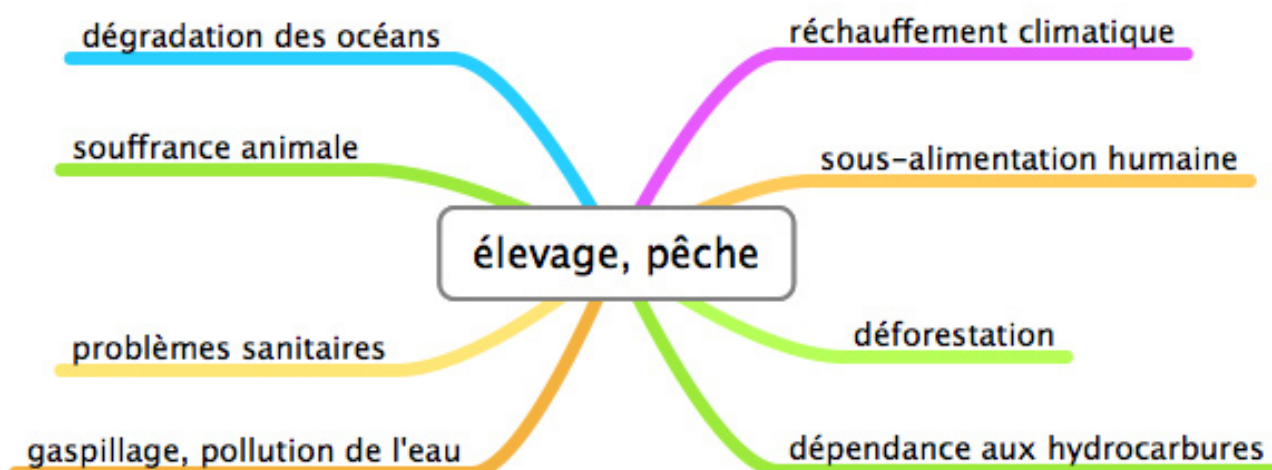
Et la viande ?

quelques propositions

Propositions pour réduire la part des produits d'origine animale dans l'alimentation

Ce support, rédigé en vue de l'entretien du 22 février 2010, doit être considéré comme un document provisoire esquissant quelques pistes. Il sera retravaillé ultérieurement. Nous souhaitons vivement connaître la position du Ministère de l'écologie sur les orientations qu'il propose.

Les productions animales (élevage, pêche, aquaculture) posent aujourd'hui des problèmes aigus de dégradation de l'environnement, de souffrance animale et d'accaparement de ressources limitées au détriment des populations humaines les plus démunies¹.



Il s'agit d'un sujet transversal tant par la diversité des domaines affectés, que par la pluralité des acteurs à impliquer pour donner une nouvelle orientation à nos pratiques alimentaires. Pour s'en tenir au seul niveau des institutions politiques, ce sont aussi bien les échelons locaux, que nationaux et internationaux qui sont concernés.

1. Voir copie jointe du dossier publié sur le site viande.info.

Etape primordiale : donner la place qu'il mérite au thème de la nécessaire réduction de la production/consommation de produits d'origine animale

Les conséquences négatives du surdéveloppement de l'élevage et de la pêche sont repérées depuis longtemps par des acteurs de la société civile, dans des rapports d'experts ; elles sont évoquées dans les travaux d'institutions internationales... Il nous appartient collectivement de chercher des solutions. Pour ce faire, une des conditions requises est **que les pouvoirs publics fassent leur part dans la mise de cette thématique à l'ordre du jour.**

En France, nous souffrons aujourd'hui d'un déficit flagrant en la matière. Les citoyens sont alertés sur la nécessité de revoir leurs pratiques en matière de transport, d'isolation des habitations, de limitation des pollutions industrielles, de recyclage des matériaux... En revanche, rien dans la communication ni dans les politiques publiques ne pointe la nécessaire révision de nos pratiques alimentaires.

Il n'y a pourtant rien qui puisse expliquer ce silence :

- l'impact de notre mode de production alimentaire est largement aussi grand que celui des autres domaines pour lesquels il est dit sans détour que des évolutions doivent intervenir.
- Il y a ici, comme sur d'autres dossiers (mais pas davantage), des conséquences sur des filières de production appelant des mesures d'adaptation et de reconversion : déclin de certaines activités, mais aussi opportunités de développement de nouveaux secteurs et emplois.

Le danger de l'attitude qui a prévalu jusqu'ici dans notre pays est qu'elle empêche toute réponse à la hauteur du problème. Elle conduit à des séries d'ajustements à la marge, à efficacité réduite, qui parfois atténuent un type d'effet négatif en alourdissant ou laissant intact un autre, et qui au total coûtent très cher au contribuable (financer la méthanisation du lisier plutôt que l'orientation de l'agriculture bretonne vers des productions animales de type moins intensif et vers davantage de productions végétales ; financer à grands frais le plan de sortie de flotte des thoniers senneurs après avoir subventionné à grands frais leur construction...)

Etant donné

- que le modèle de surconsommation de produits d'origine animale dans les pays développés - qui est en voie d'extension aux pays émergents - est déjà à l'origine de dégâts considérables,
- que ce modèle n'est pas transposable à l'ensemble des êtres humains,

il est grand temps de prendre des dispositions pour favoriser une « végétalisation » de l'alimentation. Le régime alimentaire en vigueur aujourd'hui ne date que de quelques générations. Il n'y a rien d'impossible à lui faire connaître une transformation tout aussi profonde dans les années qui viennent, dans l'intérêt des humains, des animaux et de la préservation de la planète.

Le premier pas - primordial pour y parvenir - est que les pouvoirs publics s'engagent clairement dans cette voie. Si la volonté politique existe, de multiples moyens peuvent être mis en œuvre au service de l'objectif poursuivi. La section suivante esquisse quelques pistes à ce sujet. Elles peuvent être grandement affinées, pour peu que l'on encourage la réalisation d'études indépendantes sur leurs modalités et leur impact, ainsi que les expériences de mise en application.

Quels leviers pour aller vers une production/consommation alimentaire plus végétale ?

Promouvoir la pratique d'une journée végétarienne par semaine²

Il s'agit d'inviter nos concitoyens à se passer de produits d'origine animale une fois par semaine. C'est une approche qui présente de nombreux atouts :

- Cette proposition jouit déjà d'une certaine popularité au niveau international, il est probable que les mises en application vont s'étendre dans divers pays. On s'inscrit ainsi dans une dynamique qui dépasse nos frontières.
- C'est une mesure dont les effets sont sensibles dès qu'elle entre en application.
- Elle permet de communiquer sur les bénéfices d'un accroissement de la part des produits végétaux dans notre alimentation en prenant comme point d'appui une disposition simple et concrète, ce qui est plus efficace qu'un discours très général. Elle est en particulier plus efficace que le simple conseil « mangeons moins de viande et plus de végétaux », parce que le fait d'organiser une journée sans viande crée l'occasion de découvrir de nouveaux produits, de nouvelles recettes, de nouveaux critères dans la composition des repas : le plaisir de manger autrement.

La journée végétarienne suppose l'implication des pouvoirs publics à différents niveaux. Une communication au niveau national autour de cette journée favoriserait grandement l'attention du public à cette initiative.

Les collectivités locales ont un rôle central à jouer en la matière puisqu'elles gèrent une part importante de la restauration collective publique et sont maîtresses de leurs choix en ce domaine.

Des supports informatifs sont à élaborer en direction de différents publics : restaurateurs privés, responsables de la restauration collective, traiteurs artisanaux ou industriels, particuliers (restauration à domicile).

En complément de cette action, il conviendrait **d'encourager la présence systématique du choix végétarien** : que chacun puisse aisément accéder à un menu végétal équilibré, s'il le souhaite, lorsqu'il est amené à prendre des repas hors de son domicile.

Favoriser une réorientation de la production et de l'emploi

Il s'agit de modifier les régimes d'aide publique, de fiscalité, de commande publique, de façon à favoriser le recul de l'élevage intensif et de la pêche, au profit du développement et de la valorisation de productions végétales, et du développement d'emplois répondant à des besoins sociaux mal satisfaits.

=> Mettre en place des dispositifs **d'aide à la reconversion** pour les travailleurs concernés par le recul des filières de productions animales et leur assurer un revenu décent pendant la période nécessaire à leur transition vers de nouveaux emplois³.

=> Agir de façon à **décourager l'entrée de nouveaux actifs dans les métiers et activités appelés à décliner**. (Il est moins coûteux de ne pas entrer dans une profession que d'avoir à se reconverter pour en sortir). Empêcher les nouvelles installations ou extensions dans l'élevage intensif. Agir sur l'enseignement agricole de façon à restreindre le flux de nouveaux entrants dans les métiers de l'élevage intensif, au profit de l'acquisition de savoirs utiles dans d'autres activités agricoles. La gestion de l'allocation du foncier agricole peut jouer dans le même sens.

2. Se reporter à l'annexe I pour prendre connaissance d'une expérience déjà en cours de ce type (à Gand en Belgique).

3. Une fois passée la période de transition, les ressources libérées pourront alimenter le soutien à des emplois en milieu rural, ou tout type d'emplois et activités non délocalisables destinés à couvrir des besoins encore mal satisfaits (crèches, encadrement périscolaire, logement social, services aux personnes âgées, rénovation de l'habitat en vue d'économies d'énergie...)

=> **Cesser de soutenir l'élevage intensif et la pêche par des aides publiques⁴** qui ont pour effet de maintenir ces productions à un niveau plus élevé qu'elles ne le seraient sans cela. Ceci concerne tout autant les échelons locaux, nationaux qu'europpéen⁵. La réorientation de la consommation ne peut qu'être favorisée par une diminution du prix relatif des produits végétaux par rapport aux produits animaux. Cette diminution peut être accentuée par la redistribution des aides au profit des premiers et au besoin par des dispositions fiscales : taxation réduite sur les produits végétaux (voire sur les produits animaux issus de l'élevage biologique) et accrue sur les produits animaux (du moins ceux issus de l'élevage industriel). La fiscalité réduite faciliterait l'accès aux fruits et légumes pour les ménages à faible revenu⁶.

=> **Encourager les productions végétales, en particulier celles qui reposent sur les techniques les moins agressives pour l'environnement**, qui sont aussi des modes de production plus riches en emplois. Développer le recours à de telles techniques dans la culture d'oléagineux et de céréales. Mettre l'accent sur l'accroissement de la culture et de la consommation de légumineuses. Développer la culture, la transformation et la commercialisation en France de produits à haute valeur nutritionnelle (quinoa, soja...). Favoriser la recherche sur des modes de culture encore peu pratiqués dans notre pays tels que l'agriculture biovégétarienne et aider les agriculteurs qui se lancent dans leur mise en œuvre. **Encourager par la commande publique les produits agricoles provenant des circuits les plus respectueux de l'environnement et du bien-être animal.**

=> **Soutenir les entreprises qui développent l'offre de produits végétaux.** Cette offre est aujourd'hui trop peu diversifiée concernant les produits préparés (conserves, surgelés, traiteur...) et trop cantonnée dans des commerces spécialisés tels que les magasins biologiques, qui touchent une population limitée. L'extension et l'amélioration des circuits de distribution permettrait une baisse sensible des prix de ces produits. Actuellement, le choix insuffisant d'alternatives végétales pour les ménages qui n'ont pas des heures à consacrer aux tâches culinaires est l'un des facteurs qui alimentent la surconsommation de produits d'origine animale.

Volet formation et information

=> **Formation initiale et continue des professionnels de la restauration** afin qu'ils sachent concevoir et préparer des menus équilibrés avec une moindre proportion de produits d'origine animale, ainsi que des menus équilibrés sans produits d'origine animale.

=> **Formation initiale et continue des professionnels de la santé**, de façon à ce qu'ils sachent conseiller les patients quel que soit le régime alimentaire choisi par ces derniers : avec ou sans produits animaux. Actuellement, en France, beaucoup de médecins et diététiciens sont assez ignorants des données concernant les régimes végétariens, et de la façon de les adapter aux différentes périodes de la vie (croissance, grossesse, grand âge...).

Dans l'information donnée au public, il serait souhaitable de faire apparaître que la viande, poisson et produits laitiers satisfont certains besoins nutritionnels, mais *aussi* que d'autres produits peuvent couvrir ces mêmes besoins. Cela est signalé très simplement par exemple chez nos voisins belges, à travers une présentation pédagogique des catégories de produits⁷.

=> **Faciliter le repérage des informations nutritionnelles produites en situation de conflit d'intérêts - Favoriser une information indépendante des intérêts économiques.**

Imposer que les organismes de type CIV, CERIN etc. inscrivent clairement sur la documentation qu'ils produisent et dans les courriers qu'ils adressent (aux médecins, diététiciens, établissements scolaires notamment) qu'ils sont au service de filières de production. Faire en sorte que le public et les professionnels accèdent en priorité à une information produite par des organismes n'ayant pas d'intérêt économique à vanter certains produits.

4. qu'il s'agisse de subventions directes, d'aides à la promotion des produits, de crédits à conditions privilégiées, d'aides amenuisant le coût des intrants ou de dispositions qui permettent aux exploitations de ne pas supporter le coût des externalités négatives qu'elles génèrent.

5. Jens Holm, eurodéputé de la précédente législature, avait déposé des propositions dans ce sens. Voir : - GUE/NGL, *Ten Proposals for Better Climate and Maritime Policies in the EU*, 2008, http://jensholm.se/files/2008/09/Ten_proposals.pdf

- Jens Holm et Toivo Jokkala, *Filière animale et climat - l'influence négative de l'UE*, GUE/NGL, janvier 2008, http://www.meatclimate.org/sites/default/files/reports/meatclimate_french.pdf

6. Cependant, des mesures spécifiques complémentaires sont nécessaires pour permettre à ces ménages d'accéder à une alimentation suffisante et équilibrée.

7. la « pyramide alimentaire ». On la trouve décrite notamment dans ce document : Institut Scientifique de la Santé publique, *Enquête de consommation alimentaire Belge 1- 2004, 2006*, <http://www.iph.fgov.be/epidemiology/epifr/foodfr/food04fr/food51fr.pdf>. Voir la description de « l'étage 4 », page 172.

Réduire les volumes de nourriture gaspillée

Des chiffres inquiétants circulent sur les volumes de produits alimentaires (de toutes catégories) gaspillés dans les pays développés. Il s'agit d'un problème différent de celui de la surconsommation de produits animaux, mais qui s'y ajoute pour contribuer aux effets négatifs de notre système de fourniture de biens alimentaires. Lui aussi demanderait qu'on y prête davantage attention :

=> Chiffrer les volumes de nourriture gaspillée en France (aliments produits ou importés et jetés sans être consommés) : au niveau des circuits de production, de distribution, de la restauration privée ou publique, des ménages.

=> Sensibiliser l'opinion à ce problème, notamment en traduisant ces chiffres en nombre de personnes qui auraient pu être nourries avec ces ressources, nombre d'animaux tués pour rien, dégâts environnementaux causés pour rien.

=> Concevoir et mettre en œuvre des programmes de réduction du gaspillage.

Pour une politique mondiale de freinage des productions animales

Des aménagements sont envisageables dans le cadre des accords de l'OMC. Toutefois, on sait combien les négociations des volets « pêche » et « agriculture » sont dures, interminables et sujettes à l'embourbement dans la défense d'intérêts nationaux particuliers.

Or, les dégâts liés au surdéveloppement de l'élevage (aquaculture incluse) et de la pêche sont d'ors et déjà dramatiques et menacent de s'étendre à grande vitesse si les tendances des dernières décennies se maintiennent, comme le laissent prévoir certaines projections. Face à cette menace, une mobilisation énergique de la communauté internationale est nécessaire. Celle-ci a plus de chance de se produire si elle est impulsée par des pays développés et s'ils proposent un partage équitable des adaptations à opérer selon les régions du monde. En effet, ces pays sont ceux où la consommation de produits d'origine animale est la plus élevée (voir annexe III) et ceux qui les premiers ont recouru aux méthodes de production de masse qui ont permis l'explosion de la production. L'Europe pourrait prendre l'initiative d'une conférence mondiale qui se tiendrait dans une capitale européenne (Paris par exemple), débouchant sur un accord international ambitieux et contraignant de freinage des productions animales. Voir l'annexe II « Appel à un protocole de Paris pour le changement alimentaire ». La France serait-elle prête à se faire l'avocate de ce projet auprès de l'Union européenne ?

Annexe I

Le jeudi végétarien de Gand⁸

Le 13 mai 2009, la ville belge de Gand a inauguré son premier « jeudi végétarien ». Cette initiative d'une journée hebdomadaire sans chair animale n'est pas la première de son genre. Toutefois, elle a suscité une couverture médiatique exceptionnelle⁹ et est ainsi devenue un modèle dont beaucoup souhaitent s'inspirer tant en Belgique que dans d'autres pays. Rajendra Pachauri, président du GIEC a contribué à la populariser au niveau mondial. En amont, la conférence « Less Meat, less Heat » donnée par le président du GIEC à l'université de Gand le 30 août 2008¹⁰ a été l'un des facteurs qui ont encouragé la ville à mener ce projet à bien.

La municipalité de Gand est particulièrement dynamique en matière de politique de lutte contre le réchauffement climatique¹¹. Dans l'équipe municipale, le principal artisan du « jeudi végétarien » a été le conseiller municipal Tom Balthazar¹², en charge des quatre domaines qui constituent les quatre bonnes raisons d'instaurer une journée végétarienne : environnement, santé, bien-être animal, solidarité nord-sud. Il a été épaulé dans la préparation de cette mesure par l'association EVA¹³ (Ethical Vegetarian Alternative).

Les principaux éléments du dispositif mis en place à Gand sont les suivants :

- Campagne de sensibilisation des habitants (tracts, réunions d'information, etc.) sur les bienfaits d'une alimentation plus végétale.
- Instauration du menu végétarien le jeudi dans la restauration collective publique pour les employés de la ville dès le 13 mai. La mesure a été étendue aux écoles à la rentrée de septembre et devrait s'étendre aux hôpitaux. Les promoteurs du jeudi végétarien espèrent voir les restaurants d'entreprise et d'autres institutions faire de même.
- Démarche en direction des restaurateurs privés afin qu'il proposent au moins un menu végétarien sur leur carte le jeudi.
- Mise en place de cours de cuisine végétarienne destinés aux professionnels de la restauration.
- Diverses actions en direction des particuliers : distributions de cartes de la ville indiquant où l'on peut manger végétarien, organisation de stands de dégustation de mets végétariens¹⁴, cours de cuisine végétarienne destinés aux particuliers.

Gand fait des émules

A la suite de Gand, d'autres municipalités de Belgique (Hasselt et Mechelen) ont lancé la journée végétarienne hebdomadaire. La municipalité d'Anvers a mis le végétarisme à l'honneur pendant le mois de l'énergie et de l'environnement¹⁵. La campagne pour un jour sans viande a été lancée les 3 et 4 octobre 2009 à Sao Paulo au Brésil¹⁶. Brême en Allemagne s'apprête à instaurer à son tour la journée végétarienne¹⁷. La commune suisse d'Yverdon va très probablement introduire cette pratique dans les cantines scolaires¹⁸. Il en ira de même à Sevran¹⁹ en région parisienne...

8. Pour une information plus complète sur le jeudi végétarien de Gand, voir la FAQ en anglais sur le site d'EVA : http://www.vegetarisme.be/index.php?option=com_content&view=article&id=767

9. http://www.vegetarisme.be/index.php?option=com_content&view=article&id=767

10. <http://www.evana.org/index.php?id=36895&lang=en>

11. Ce qui a valu à Gand d'être récompensée par un « Climate Star Award » le 22 octobre 2009, <http://www.developpementdurable.be/praktijk/34/news/1680>

12. Une interview de Tom Balthazar est disponible à cette adresse : <http://www.unjoursansviande.fr/index.php/component/content/article/3.html>

13. Une interview de Tobias Leenaert d'EVA est disponible à cette adresse : <http://www.evana.org/index.php?id=44580>

14. Cf. Ian Traynor, « Day of the lentil burghers: Ghent goes veggie to lose weight and save planet », *The Guardian*, 14 mai 2009, <http://www.guardian.co.uk/environment/2009/may/13/ghent-belgium-vegetarian-day>

15. <http://www.vegetarian.org.nz/content/2009/10/on-world-vegetarian-day-veggie-days-are-sprouting-up-all-over/>

16. <http://diasemcarne.wordpress.com/>

17. Taz.de, « Bremen propagiert Veggiday », 28 janvier 2010, <http://www.taz.de/1/nord/artikel/1/bremen-propagiert-veggiday/>

18. <http://www.taz.de/1/nord/artikel/1/bremen-propagiert-veggiday/>

19. Information reçue d'une habitante de cette commune.

Dans le même sens, avec d'autres modalités...

...on voit des organismes publics inciter à réduire la consommation de produits d'origine animale.

En Grande Bretagne, une étude a été publiée en janvier 2009 sur l'impact environnemental du système de santé. Le rapport recommande de réduire les quantités de viande et produits laitiers et d'augmenter la part des légumes produits localement dans les repas servis dans les hôpitaux et conseille de servir des repas végétariens une fois par semaine²⁰.

En décembre 2009, la Commission britannique pour le développement durable, organisme public chargé de conseiller le gouvernement, a remis un rapport recommandant aux autorités de faire baisser la consommation de viande²¹.

En Suède, en juin 2009, l'Administration nationale de l'alimentation a publié une brochure invitant à consommer moins de viande et à n'acheter que du poisson issu de modes d'élevage ou de pêche durables²².

20. AFP, « Moins de viande dans les hôpitaux est bon pour la santé de la planète selon un rapport britannique », 26 janvier 2009, http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/international/20090126.FAP0845/moins_de_viande_dans_les_hopitaux_est_bon_pour_la_sante.html

21. Gaëlle Dupont, « Moins de viande au menu des Britanniques », *Le Monde*, 22 décembre 2009, http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/12/22/moins-de-viande-au-menu-des-britanniques_1283955_3244.html#ens_id=1284031

22. National food administration, *Environmentally effective food choices*, http://www.slv.se/upload/dokument/miljo/environmentally_effective_food_choices_proposal_eu_2009.pdf

Annexe II

Appel à un protocole de Paris pour le changement alimentaire

Le Protocole de Kyoto a traduit en engagements quantitatifs juridiquement contraignants la volonté de lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Chacun est conscient qu'il fallait le faire ; l'échec du sommet de Copenhague à étendre ces engagements a été accueilli avec inquiétude partout dans le monde.

Jusqu'ici, les mesures envisagées pour réduire les émissions de GES ont été d'ordre essentiellement industriel et technologique. Or, la surconsommation de produits d'origine animale dans les pays développés, et l'extension de ce modèle aux pays émergents, contribuent lourdement à l'effet de serre ainsi qu'à d'autres facteurs de dégradation de l'environnement et d'atteinte à la vie sauvage. Ils sont également la cause de pratiques incompatibles avec un respect minimal du bien-être animal, et présentent des dangers pour la santé humaine.

Pourtant, on constate que ces problèmes sont systématiquement ignorés dans les accords internationaux. Manifestement, il manque une initiative pour s'attaquer à la question alimentaire. Qui en aura le courage ? L'Union européenne pourrait constituer la force d'impulsion qui manque. Nous demandons qu'elle soit l'initiatrice d'un « protocole de Paris » qui fixerait des objectifs pour un changement alimentaire au niveau mondial. Les pays dont la consommation de produits d'origine animale dépasse la moyenne mondiale actuelle (par habitant) s'engageraient à réduire leur consommation par paliers, avec des objectifs chiffrés et des dates butoir pour les atteindre.

Les pays dont la consommation de produits d'origine animale est en dessous de l'actuelle moyenne mondiale s'engageraient à ne pas dépasser ce seuil, et à ne pas encourager, par des politiques publiques, le développement de l'élevage industriel (aquaculture incluse) sur leur territoire. Il leur serait reconnu un droit légitime à se protéger des importations de produits issus de la pêche et de l'élevage industriels. Ce même droit pourrait être reconnu à tout pays qui n'est pas lui-même exportateur de produits issus de ces secteurs.

Ces engagements visant à stabiliser la consommation par tête de produits d'origine animale au niveau planétaire seraient le minimum requis : un pas important pour marquer une volonté politique mondiale de prendre au sérieux les enjeux de nos modes de production et de consommation alimentaires et de traduire ce tournant en mesures concrètes.

Un pas important mais insuffisant : si ces objectifs étaient atteints, les volumes de productions animales non seulement ne régresseraient pas, mais continueraient de croître, du simple fait de la croissance de la population humaine. C'est pourquoi, le protocole de Paris devrait en outre préparer le terrain pour des progrès plus substantiels. A cette fin, les signataires pourraient déclarer être conscients qu'il est raisonnable de construire l'alimentation humaine sur une base essentiellement végétale ; de ce fait, déclarer s'engager à favoriser toute recherche nutritionnelle allant dans ce sens et à promouvoir les alternatives végétales chaque fois que cela est possible. Ils devraient faire périodiquement le bilan des progrès accomplis dans ce sens.

Enfin, ils manifesteraient leur souci de favoriser des méthodes de culture durables, c'est-à-dire équitables sur le plan social et protectrices de l'environnement.

Annexe III

Produits végétaux et produits animaux dans l'alimentation humaine Eléments de comparaison internationale

Les informations reproduites dans cette annexe sont tirées des bilans alimentaires de la FAO²³. Ils concernent l'année 2005 (année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles).

Disponibilité alimentaire des produits animaux et produits végétaux dans l'apport de protéines

Les données sont exprimées en grammes par personne et par jour.

	Monde	UE	Amériques	Asie	Afrique
Total General	76.2	105.3	92.7	71.2	60.9
Produits Vegetaux	46.9	44.0	41.5	48.3	48.0
Produits Animaux	29.3	61.3	51.2	22.8	12.9
Viande	13.4	28.3	29	9.4	5.7
Poisson & Fruits de Mer	4.6	6.7	3.6	4.9	2.5
Oeufs	2.5	3.7	3	2.6	0.6
Lait	7.5	20.6	14.2	4.7	3.4
Produits Animaux / Total	38%	58%	55%	32%	21%

	France	Allemagne	Royaume Uni	Espagne	USA	Inde	Chine
Total General	115.7	98.4	103.7	106.2	116.3	54.6	89.2
Produits Vegetaux	42.5	40.0	44.5	38.8	41.2	44.2	56.1
Produits Animaux	73.2	58.4	59.2	67.4	75.1	10.3	33.1
Viande	30.6	26.3	29.2	35.1	42.2	1.8	17.3
Poisson & Fruits de Mer	9.1	4.7	5.6	13	5.4	1.4	6.1
Oeufs	4.5	3.7	3.2	4	4.3	0.5	5.3
Lait	25.2	22.8	19.9	13.8	22.6	6.3	2.3
Produits Animaux / Total	63%	59%	57%	63%	65%	19%	37%

23. Les chiffres proviennent du site FAOSTAT (CDU-BA – Bilans alimentaires),

<http://faostat.fao.org/site/368/default.aspx#ancor>

Pour une information sur la méthodologie utilisée pour établir les bilans alimentaires, voir FAO, *Les bilans alimentaires – Manuel*, <http://www.fao.org/DOCREP/005/X9892F/x9892f03.htm#TopOfPage>

Disponibilité alimentaire des produits animaux et produits végétaux dans l'apport de calories

Les données sur l'apport d'énergie de l'alimentation sont exprimées en kilocalories par personne et par jour.

	Monde	UE	Amériques	Asie	Afrique
Total General	2781	3471	3256	2407	2649
Produits Vegetaux	2306	2458	2506	2232	2254
Produits Animaux	475	1013	750	175	395
Produits Animaux / Total	17%	29%	23%	7%	15%

	France	Allemagne	Royaume Uni	Espagne	USA	Inde	Chine
Total General	3603	3510	3421	3326	3855	2349	2970
Produits Vegetaux	2374	2456	2377	2436	2805	2154	2331
Produits Animaux	1229	1054	1044	890	1049	194	639
Produits Animaux / Total	34%	30%	31%	27%	27%	8%	22%